

Selon le ministre, Montréal a maintes fois démontré sa capacité d'accueillir et de loger des visiteurs venus des quatre coins du monde. Son caractère cosmopolite ainsi que la chaleur et la vitalité de ses habitants en font un cadre idéal pour le secrétariat permanent. L'installation du secrétariat à Montréal serait à l'avantage de tous les Canadiens.

La décision finale quant à l'emplacement du secrétariat sera prise à la prochaine réunion de la Conférence des Parties à la Convention, qui doit avoir lieu en novembre 1995, en Indonésie. Trois autres villes sont également sur les rangs, soit Genève, Madrid et Nairobi.

La Convention sur la diversité biologique figure parmi les grandes réalisations du Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en 1992. Nos représentants au Sommet ont pris une part active aux négociations en vue d'établir la Convention, et le Canada a été le premier pays industrialisé à ratifier cet instrument international.

Les crédits voulus pour assurer la contribution du gouvernement fédéral figurent au budget fédéral de février 1995 et sont donc prévus dans la structure financière existante. La contribution ne sera versée que si l'offre de Montréal est acceptée.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

ou

Annick Paraud
Service des relations avec les médias
Bureau fédéral de développement régional (Québec)
(514) 283-2583